



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre

HAVRE-SAINT-PIERRE
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUPLESSIS

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 29 juin
2026 à 19h30, à la Maison de la Culture Roland-Jomphe
située au 957, rue de la Berge.

Sous la présidence de André Thériault, Maire,

SONT PRÉSENTS :

André Thériault maire
Sylvain Cormier conseiller siège n° 1
Marie-Ève Thériault conseillère siège n° 2
Yanick Thériault conseiller siège n° 3
Tressy St-Pierre Scherrer conseillère siège n° 4
Nathalie Bernier conseillère siège n° 5
Rock Boudreau conseiller siège n° 6

ABSENCE(S) :

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Laura Mansbridge, directrice générale

INSCRIPTION DES PRÉSENCES

Monsieur le maire constate le quorum et ouvre la séance à 19h30.

RÉSOLUTION N° 2026-0115 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après la lecture de l'ordre du jour,

Il est proposé par la conseillère Marie-Ève Thériault
appuyé par le conseiller Yanick Thériault
et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que lu.



Séance extraordinaire du 29 juin 2026

RÉSOLUTION N° 2026-0116
RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE
TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025: DÉPÔT

Il est proposé par la conseillère Nathalie Bernier
appuyé par le conseiller Rock Boudreau
et unanimement résolu

Que le rapport financier et le rapport du vérificateur externe, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, soient déposés au conseil municipal.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire répond aux questions du public.

RÉSOLUTION N° 2026-0117
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Marie-Ève Thériault
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 19h37.

Havre-Saint-Pierre, le 5 août 2026

André Thériault, Maire

Laura Mansbridge, directrice
générale